**Ecole primaire "Le Champ du Moulin"**

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 22 Juin 2017**

Secrétaire de séance : les représentants des parents d'élèves

**Membres présents:**

* Monsieur EPOULET (Maire) et Madame CHABOT (conseillère en charge des affaires scolaires)
* Mesdames BIREBENT, MATHE-SAGOT, AUDURIER (Enseignantes), Madame PIFETEAU (excusée)
* Monsieur GUILLEMAIN (Enseignant et Directeur)
* Mesdames BIRAUD, MOREAU (Représentantes des parents d'élèves)
* Messieurs BERNE, POTREAU, MOUCHARD et BUTEL (Représentants des parents d'élèves)
* 2 DDEN Délégués Départementaux de l’Education Nationale

**POINT SUR LES EFFECTIFS**

 ***Effectifs à ce jour*:**

125 élèves répartis comme suit :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **PS/MS****Mme PIFFETEAU** | **GS/CP****Mme BIREBENT** | **CP/CE1****Mr GUILLEMAIN** | **CE2/CM1****Mme AUDURIER** | **CM1/CM2****Mme MATHE SAGOT** |
| **17** PS**+16** M**S** | **15** GS**+**6C**P** | **13** CP**+10** CE1 | **14** CE2**+10** CM1 | **7** CM1**+17** CM2 |
| **33** | **21** | **23** | **24** | **24** |

 ***Prévisions pour la rentrée 2017/2018***:

124 élèves répartis comme suit (sous réserve d'arrivées ou de départs ou cours de l'été) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **PS/MS****Mme PIFFETEAU** | **MS/GS****Mme BIREBENT** | **CP/CE1****Mr GUILLEMAIN** | **CE1/CE2****Mme AUDURIER** | **CM1/CM2****Mme MATHE SAGOT** |
| **16** PS**+9** M**S** | **8** MS**+17**GS | **15** CP**+7** CE1 | **12** CE1**+10** CE2 | **13** CM1**+17** CM2 |
| **25** | **25** | **22** | **22** | **30** |

De nouveau cette année, la répartition en 5 classes a été " compliquée", du fait du groupe des CE1 toujours conséquent. Ainsi la répartition choisie présente un effectif important pour la classe des CM (30 élèves). L'équipe enseignante a de nouveau sollicité la Municipalité, pour un temps supplémentaire d’accompagnement, qui a été accordé, à hauteur de 2 heures tous les jeudis. Ainsi Laëtitia PROTEAU assurera l’atelier « art visuel ».

L’équipe enseignante remercie la mairie pour cette contribution.

**POINT SUR LES ACTIONS ET LES PROJETS MENES SUR L'ANNEE 2016/2017:**

 **Gymnase St Maxire :** les enfants ont pu bénéficier de créneaux de gymnastique. Malheureusement, faute de parents volontaires, la dernière séance de la classe des CP/CE1 a dû être annulée.

 **Sorties Expo-visite à la Commanderie de Saint Marc la Lande**

 **Stagiaire** présente de Septembre à Mars, qui est intervenue notamment pour sensibiliser les enfants aux 1ers secours**.**

 **Projet "Ecole et Cinéma"**: projection de films au CAC ( classes de CE/CM)

 **Projet "ECORCE"**: projet scientifique, découvrir et expérimenter un thème dans une démarche scientifique

 **Projet "CIRQUE"**: travail avec Cirque en Scène pour la fête des Ecoles (coût de 4137€). Le directeur remercie la mairie, l’APE et la DDEN pour leur contribution. De ce fait, aucune autre sortie de fin d’année n’a été organisée.

**POINTS DIVERS ECOLE :**

- **Sécurité** : un exercice « surprise » a été réalisé le 07/06/17. Trois classes n’ont pas évacués. Deux devis sont en cours pour la mise en place, en début d’année scolaire, d’un système d’alarme incendie

**- Canicule :** la municipalité a offert une bouteille à chaque enfant et des 2 ventilateurs ont été achetés pour les classes.

- **Serviette/Torchons Ecole** : le directeur demande un bilan au maire. Pas de d’avancement à ce sujet.

- **Rentrée scolaire** : elle aura lieu le 04 septembre. Le directeur informe d’ores et déjà que le pont de l’ascension ne sera pas « chômé » cette année. Les enfants auront bien classe le vendredi 11 mai.

 Réponses aux questions de la liste « Pour le bien-être de nos enfants » :

**Semaines de 4j / 4j 1/2.**

*Le nouveau gouvernement annonce qu'il va être possible de laisser le libre choix aux communes de fixer l'emploi du temps hebdomadaire des écoles. Cette décision doit être prise en concertation entre les maires et les conseils d'école. Nous souhaitons savoir si le maire envisage déjà une modification du rythme scolaire ou si nous restons sur la base actuelle ?*

🡪 Le maire informe qu’il n’y aurapas de modification de rythme scolaire pour le moment.

**Menus Cantine.**

*Nous avons fait parvenir le rapport de la diététicienne à la mairie ainsi qu'à l'équipe enseignante. Nous aimerions débattre des opportunités d'améliorations possibles au cours de cette nouvelle année.*

🡪 Après un long échange, il est acté que le maire demandera une étude comparative à celle proposée par la liste, à une diététicienne extérieure.

**Devoirs classe de CP I. BIREBENT.**

*Des parents ont émis le souhait de savoir s'il était possible de lisser les devoirs sur la semaine, plutôt que d'avoir des soirs sans devoirs et des soirs plus chargés. Pas évident pour les parents qui finissent tard leur travail de gérer les soirs où il y a beaucoup de devoirs.*

🡪 Mme BIREBENT confirme qu’une organisation différente aurait pu être trouvée et invite les parents concernés à la sollicité dès le début de l’année, en direct, pour améliorer dès que possible ce type de désagrément.

***Incivilités à la cantine.***

*Nous avons fait part de notre étonnement à la mairie et au directeur de l'école de ne pas avoir été informés de la tenue d'une réunion qui a eu lieu le 23 mai entre la mairie, l'équipe enseignante et les élèves de CM2 concernant les incivilités à la cantine. Nous aurions bien aimé être présents et pouvoir équilibrer les échanges. Pourquoi un membre de notre liste de parents élus n'a pas été convié ?*

*Nous nous ne sentons pas pris en considération, à cela s'ajoute notre non invitation à la commission scolaire qui a eu lieu il n'y a pas longtemps.*

🡪 Le directeur et le maire font un retour du déroulement des évènements. Un retour avait été fait auprès des enfants avec un temps d’échange pour être à l’écoute de chacun. Ils ont souhaité agir rapidement pour trouver des solutions immédiates. Ainsi, une nouvelle organisation a été proposée en cantine, à savoir que Mme MAZY opère exclusivement en cuisine, tandis que ses collègues restent en salle pour le service des enfants.

***Activités périscolaires.***

*Nous avons eu des retours positifs de la petite activité jardinage, proposée par petits groupes alternatifs. La mairie a-t-elle eu des retours à ce sujet et cette activité sera-t-elle reconduite l'an prochain ?*

*D'ailleurs, quelles sont les propositions d'APS pour la rentrée 2017 ?*

🡪 Le maire rappelle que l’activité jardinage concerne uniquement les enfants de la garderie (cette dernière continuera à la rentrée). En revanche, concernant les APS, des pistes sont étudiées pour de nouvelles activités à la rentrée, en lien avec le CSC. Tout cela sous réserve que les fonds d’amorçage annuels habituellement alloués, le soient de nouveau cette année.

**Les anniversaires des enfants à l'école.**

*Conscients des ravages occasionnés par le sucre, nous luttons toute l'année pour que nos enfants aient une consommation "limitée" de sucreries, bonbons et sucettes à la maison. Et en même temps, ils reviennent quasiment une fois par semaine (voire davantage) avec des poches entières remises à l'école suite aux différents anniversaires...*

*Notre message n'a pas pour objectif d'interdire ce type de distribution mais simplement de voir si une limite à 2-3 bonbons par enfant ne pourrait pas être demandée par l'école ?*

🡪 Le directeur explique que la distribution des bonbons n’a lieu qu’à 16h, en fin de cours, pour tous les enfants de la classe concernée. Mais un rappel pourrait être fait aux parents pour les inviter à rester « raisonnables » dans les quantités de bonbons distribués pour cette occasion.

Questions des parents :

* **David Vincent, papa de Louka (CP) et Ilan (PS).**

*Plusieurs parents souhaiteraient connaître les raisons du retard de sortie des enfants le soir.*

*Ma question est :*

*Les enseignants pourraient-ils respecter les horaires de cours ?*

*Les heures d'entrée et de sortie sont 9h et 16h. Ce n'est pas normal que les enfants sortent plusieurs par semaine à 16h05, voire plus tard encore.*

🡪 Mme BIREBENT répond que l’inertie de fin d’atelier de travail en classe est inévitable et qu’il est difficile de terminer à 16h précise, en comptant notamment l’habillage des enfants.

* ***Karine Lebret, maman de Louis (MS).***

*Le mercredi midi, certains véhicules se garent devant la barrière de l’allée qui va à la cantine par manque de place sur le parking.*

*Est-ce que la mairie ne pourrait pas envisager de mettre une pancarte sur cette barrière «interdiction de se stationner» ?*

*De plus cette sortie n’est-elle pas normalement une voie d'accès pour les secours ?*

🡪 Il s’agit bien d’une voie d’accès. Le maire doit étudier la possibilité d’apposer un panneau d’interdiction de stationner.

* **Amélie Girard, maman d'Ewenn et de Mathéo (PS).**

*Pourquoi n'y a-t-il pas que 2 services à la cantine au lieu de 3 pour éviter de presser les enfants à manger ?*

🡪 Le maire invite la maman à consulter les compte-rendus des conseils précédents et rappelle que pour des raisons de flux et d’organisation, le fonctionnement de la cantine restera à 3 services.

* **Julie Neau, maman de Laura (GS).**

*Question 1 : Il a été demandé aux parents de se porter volontaire pour les devoirs le soir ou s'il connaissait des personnes pouvant proposer une activité pour l'APS.*

*Est-ce que ces demandes aussi proposées aux habitants de la commune ? De nombreuses personnes aident la famille syrienne (par exemple cours de français,...) et peut-être qu'elles feraient la même chose pour aider nos enfants ? Ou même des personnes pouvant proposer des activités d'arts plastiques, cuisine,... ?*

🡪 Le maire rappelle qu’un questionnaire avait été envoyé dans les familles et qu’il y avait eu peu de retour de familles demandeuses et d’éventuels volontaires. Ce n’est pas une question d’aider une famille Syrienne plutôt qu’une famille française. Un appel avait déjà été fait auprès des habitants de Rouvre, sans succès.

*- Question 2 : Suite à un rdv médical pour mal de ventre et fièvre de mon enfant, mon médecin traitant lui a demandé le menu de la veille (c'était pizza + nuggets + épinards...). Ce dernier a trouvé le repas non diététique et très lourd pour des enfants et m'a demandé si ce type de menu était régulier ? N'ayant jamais fait attention au menu par confiance, je vous retourne la question ?*

🡪 En réponse, se référer à la question « MENUS CANTINE » de la liste BEDNEF

*- Question 3 : Pour l'année prochaine, même si ce n'est pas non plus toujours évident pour l'équipe enseignante, s'il est possible de prévenir plus à l'avance les parents quand il y a besoin d'eux ? Certains parents ont des délais pour poser des jours de congés.*

🡪 L’équipe enseignante fera au mieux pour avertir dès que possible.

* **Amélie Wacrenier, maman de Toan (CE1) et d'Agate (MS).**

*- Question 1 : Serait-il possible de mieux détailler les factures de la garderie ou de recevoir un récapitulatif par enfant/nombre d'heures en fin d'année ?*

*- Question 2 : Serait-il également possible de mensualiser la garderie plutôt que de recevoir une facture pour 3 mois ?*

🡪 Le maire doit se renseigner auprès de la trésorerie ce qu’il est possible de faire pour les deux points cités.

* **Maman de Lola (CM1).**

*Encore une année où les enfants n'ont pas fait de sorties scolaires pour la fin de l'année scolaire !!!!* 🡪 Pour les raisons citées dans le cadre du projet « Cirque en Scène », aucune autre sortie de fin d’année n’a été organisée.

* **Vincent Loiseau, papa d'Eliot (CM2) et de Manon (CE1).**

*Concernant les problèmes à la cantine et dans la cour de l'école*

*Question 1 : N'aurait-il pas été opportun d'alerter plus tôt dans l'année les parents d'élèves de CM2 sur les problèmes de comportement des enfants à la cantine, en classe et dans la cour ?*

*Le courrier transmis via les cahiers de liaison arrive bien trop tard pour reposer les règles de vie au sein de l'école et pour apaiser les conflits entre le personnel de l'école et les élèves. Difficile de réinstaurer un climat respectueux de part et d'autres, d'autant plus que le courrier reçu par les parents ne reflète pas la totale réalité des choses !*

*- Question 2 : Les difficultés de comportement des élèves de CM2 à la cantine ne sont-elles pas générées en partie par le fait que ces derniers ne déjeunent qu'à 13h et qu'ils ont déjà passé une heure dans la cour ?*

*Nous sommes aussi conscients que les enfants et leurs parents ont une part de responsabilité.*

🡪 En réponse au deux questions, le directeur et le maire font un retour du déroulement des évènements. Pour être précis, un recadrage de certains enfants avait été fait en tout début d’année. L’année se déroulait bien, mais après les vacances de Pâques des difficultés se sont fait sentir entre les élèves et l’équipe de la cantine. L’équipe enseignante a souhaité agir rapidement pour trouver des solutions immédiates. Le représentant de la DDEN rappelle que ce type de conflit doit se gérer en interne, entre équipe enseignante et municipalité.

Pour compléter, il est confirmé que les enfants restant une heure dans la cour sont inévitablement énervés, mais que le fonctionnement de la cantine reste sur 3 services.

*Concernant l'accès Internet de l'école*

*Question 1 : Est-ce que l'équipe enseignante et les différentes classes de l'école sont pénalisées pour faire des recherches sur Internet ? (problème de connexion ?)*

🡪 En journée, l’équipe n’a pas de difficulté pour les accès internet.

*- Question 2 : Est-ce que la mairie ou l'équipe enseignante prévoit de prévenir le collège de Champdeniers sur le fait qu'une partie des prochains élèves de 6ème en provenance de Germond Rouvre ne pourront pas consulter Internet le soir ou le week-end pour leurs leçons ?* 🡪 Pas de retour sur cette question

*- Question 3 : La mairie prévoit-elle une permanence le week-end dans ses locaux pour que les élèves ne soient pas victimes de la fracture numérique ?*

🡪 Le maire confirme que l’accès aux locaux pourra se faire pendant les horaires d’ouverture de la mairie.